

Termes et conditions de l'offre promotionnelle

« Puissance 4G par TP-Link »

Merci de lire les termes et conditions de cette promotion avec attention.

1. La société TP-Link FRANCE, société ayant son siège au 16-18 avenue Morane Saulnier, 78140 Vélizy-Villacoublay, immatriculée au RCS de VERSAILLES sous le numéro de TVA FR53524313467, organise du 20 août 2018 au 31 octobre 2018 inclus, une opération avec obligation d'achat intitulée « Puissance 4G par TP-Link».
2. Cette offre est disponible uniquement pour les sites Web marchands français et les magasins situés en France métropolitaine distribuant les produits TP-Link (hors grossistes). Cette offre est valable uniquement pour un achat réalisé en France métropolitaine (Corse comprise), et non cumulable avec toute offre en cours portant sur les mêmes produits.
3. La participation au jeu est ouverte à toute personne physique majeure résidant en France Métropolitaine, Corse comprise.
4. Il ne sera accepté qu'une seule participation par foyer et/ou adresse IP (même nom, même adresse postale).
5. Cette promotion d'un répéteur TP-Link WiFi TL-WA855RE offert est valable pour l'achat d'un produit TP-Link figurant dans la liste de références suivantes : TP-Link Archer MR200 et Archer MR400, effectué entre le **20/08/2018 et le 31/10/2018 inclus**.
6. Cette offre est limitée à l'achat d'un modem/routeur MR200 ou MR400 par foyer (même nom, même adresse, même IBAN BIC), soit un maximum d'un répéteur WiFi offert par foyer.
7. Cette promotion est réservée aux particuliers (personnes physiques majeures ou bénéficiant d'une autorisation parentale) et aux produits TP-Link objet de cette offre.
8. Pour bénéficier de l'offre, se rendre sur le site TP-Link.fr à la page suivante : <https://www.tp-link.com/fr/puissance4G> et remplir le formulaire de participation en ligne. Les frais de connexion Internet ne sont pas remboursés.
9. Tout dossier illisible, incomplet, falsifié, avec des coordonnées erronées ou ne respectant pas aux conditions de l'offre ou envoyé **après le 15 novembre 2018 minuit** sera considéré non conforme et définitivement rejeté. Aucun dossier (incluant les pièces justificatives) ne sera restitué.
10. En participant, les demandeurs acceptent d'être liés par ces termes et conditions et par les décisions de TP-Link France SARL, qui sont définitives dans toutes les questions relatives à la promotion.

11. TP-Link France ne pourra être tenue responsable en cas de réclamation occasionnée par un dépôt de dossier tardif, de dossier incomplet, incorrect, ou ne correspondant pas à l'offre promotionnelle.
12. Les demandes comportant des coordonnées incorrectes ou incomplètes seront refusées.
13. Les participants sont invités à conserver les originaux du ticket de caisse ou de la preuve d'achat après la participation au tirage au sort: si les circonstances l'exigent, la société organisatrice se réserve le droit de vérifier les originaux du ticket de caisse justifiant de l'achat d'un modem/routeur TP-Link Archer MR200 ou MR400 sur la période éligible.
14. Les demandes comportant des coordonnées incorrectes ou incomplètes seront refusées.

Cas de non-conformité des preuves d'achat :

- Mauvaise date d'achat
- Preuve d'achat non attendue
- Mauvais produit sur ticket de caisse
- Ticket de caisse incomplet
- Ticket de caisse illisible
- Eléments impératifs sur ticket de caisse manquants (référence produit, date d'achat, enseigne)
- Doubleon preuve d'achat
- Envoyé le dossier participant après le 15 novembre 2018 minuit

15. Aucune contrepartie ne pourra être exigée, en lieu et place du répéteur WiFi TL-WA855RE, objet de l'offre promotionnelle.
16. Cette promotion n'est pas applicable aux endroits où la législation en vigueur l'interdit ou la restreint.
17. Le lot ne pourra être ni repris, ni échangés, ni convertis en monnaie ou devises, ni transmis à une autre personne. Toutefois si les circonstances l'exigent, en cas de nécessité ou de force majeure, TP-Link France se réserve le droit de remplacer le lot annoncé par un lot de même valeur ou de caractéristiques proches.
18. Il ne sera attribué qu'un seul lot par foyer et/ou adresse IP (même nom, même adresse postale).
19. Les demandeurs seront tenus d'apporter une preuve d'achat (en joignant obligatoirement une copie de la facture, du numéro de série du produit) et une photo du partage de votre avis sur internet (site marchand où le modem/routeur 4G TP-Link a été achetée) ou sur leur page Facebook personnelle.
20. Ces termes et conditions sont régis par la loi française et seront soumis à la compétence exclusive des tribunaux français.
21. L'envoi du répéteur TP-Link TL-WA855RE se fera dans un délai maximum de deux mois ouvrés après réception des éléments requis.

22. Nous pouvons être amenés à prendre contact avec vous pour vérifier le numéro de série et la preuve d'achat. Des informations supplémentaires peuvent être requises pour confirmer votre participation.
23. Si vous avez des problèmes pour nous faire parvenir les fichiers, merci de nous contacter par e-mail : mkt.fr@tp-link.com

TP-Link est une marque déposée de TP-Link TECHNOLOGIES CO., LTD,. Les autres marques et noms de produits sont des marques commerciales ou des marques déposées de leurs détenteurs respectifs. TP-Link se réserve le droit de modifier ou de mettre fin à cette offre à tout moment sans préavis.

Toutes les décisions prises par TP-Link sont définitives et aucune correspondance ne sera échangée.